

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 24 MARS 2022

OBJET : Vote du Compte Administratif 2021

L'an Deux Mille vingt-deux, le jeudi 24 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Laurence GASC, Magali BARDOU, Philippe CLERGUE, Didier CARBONNEL, Jean-Claude PISTRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, François MOURAD, Hervé BARO, Philippe BELAVAL, Christophe VARENNE

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Régis BANQUET (suppléé par Philippe CLERGUE), Magali ARNAUD (suppléée par Didier CARBONNEL), Pascal VALLIERE (suppléé par Jean-Claude PISTRE), Catherine BOSSIS (pouvoir à Alain COSTE), Benjamin ASSIE (pouvoir à Sylvie VILAS), Didier ALDEBERT, Maria CONQUET

ABSENTS : Delphine CHRISTOPHE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Monsieur Gérard LARRAT, président du Syndicat Mixte, quitte la salle.

La présidence est assurée par Monsieur Hervé Baro, Vice-Président du Syndicat Mixte.

Il est proposé à l'Assemblée de prendre connaissance de la synthèse du Compte d'administratif 2021.

Section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		Prévu BP 2021	Réalisé 2021	FONCTIONNEMENT RECETTES		Prévu BP 2021	Réalisé 2021
Dont chapitres :				Dont chapitres :			
011	Charges à caractère général	27 220,97	17 698,06	002	Excédent antérieur	25 000,00	
012	Charges de personnel	163 300,00	159 362,62	70	Produits des services du domaine et ventes di	0,00	
022	Dépenses imprévues			74	Dotations, Subventions	200 000,00	201 000,00
023	Virement prévisionnel invest	2 000,00	0,00	75	Autres produits de la gestion courante		
042	Opération d'ordre entre sections (dotation amortissements)	32 379,03	32 379,03	77	Produits exceptionnel	0,00	56,67
66/67	Charges financières-exceptionnelles	100,00	0,07				
65	Autres charges de gestion courante						
TOTAL FONCTIONNEMENT		225 000,00	209 439,78	TOTAL FONCTIONNEMENT		225 000,00	201 056,67
Soit déficit de fonctionnement 2021:				-8 383,11			

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES	Prévu BP 2021	Réalisé 2021	INVESTISSEMENT RECETTES	Prévu BP 2021	Réalisé 2021
020 Dépenses imprévues	2 000,00	0,00	001 Excédent antérieur reporté	9 660,59	0,00
002 Report déficit d'investissement			021 Virement prévisionnel/section fonctionnement	2 000,00	0,00
2031 Frais d'étude	174 586,00	27 386,20	040 Opération d'ordre entre sections (amortissement)	32 379,03	32 379,03
2033 Frais d'insertion			1022 FCTVA	4 043,40	3 441,80
2051 Logiciels, licences, brevets	5 000,00	4 073,42	1021 Dotation	0,00	
16 Emprunt	64 114,93		1068 Affectation du résultat 2019	2 899,25	2 899,25
2181 Installations générales, agencements et aménagement	0,00	1 011,00	1381 Subvention Etat (DREAL)	22 748,80	0,00
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00	1 571,42	1382 Subventions-Région Occitanie	32 438,00	9 636,75
2184 Mobilier	1 000,00	0,00	1383 Subventions-Départementale de l'Aude	21 393,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	1384 Subventions- Ville de Carcassonne	28 745,36	1 777,50
			1385 Subventions-Agglomération	24 393,50	0,00
			1641 Emprunts	70 000,00	70 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	250 700,93	34 042,04	TOTAL INVESTISSEMENT	250 700,93	120 134,33
Soit excédent d'investissement 2021:			86 092,29		

Les résultats de clôture du Comptes Administratif

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	17 872,13 €		86 092,29 €	103 964,42 €
Fonctionnement	27 899,25 €	2 899,25 €	-8 383,11 €	16 616,89 €
Total	45 771,38 €		77 709,18 €	120 581,31 €

Le présent compte administratif 2021 présente un excédent de clôture de l'Exercice 2020 de **77 709,18 €**

Avec un déficit de fonctionnement sur l'exercice de - 8 383,11 €

Avec un excédent d'investissement sur l'exercice de 86 092,29 €

Il est demandé à l'assemblée générale d'approuver le compte Administratif 2021.

Le conseil syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur Le Vice-Président, Décide à l'unanimité

- **D'approuver le Compte Administratif 2021.**

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

